

Résumé des co-présidents de la 4^e Assemblée générale de la CARD

Kampala, Ouganda, 8–9 novembre 2011

La quatrième Assemblée générale de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) s'est tenue à Kampala, Ouganda les 8 et 9 novembre 2011. Les participants venaient de 18 organisations/institutions, de six pays hors de l'Afrique subsaharienne comme les partenaires de la coopération Sud-Sud, et de 22 pays membres de la CARD (12 du premier groupe de pays et 10 du second groupe de pays).

L'Assemblée a noté les progrès significatifs enregistrés depuis la création de la Coalition dans le cadre d'un partenariat mondial qui conserve sa dimension régionale et qui génère des résultats évalués en termes de délais et de produits obtenus. Ces progrès ont inclus l'élaboration de stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR), les diagnostics, les domaines d'intervention prioritaires, la cartographie des interventions relatives à la riziculture, les efforts en vue de lier les SNDR à d'autres processus pertinents menés par les pays et la promotion de la coopération Sud-Sud. Après l'inventaire des réalisations de la CARD, les participants ont souligné le besoin de mieux comprendre les forces motrices – au niveau global, régional et pays – pour diffuser à grande échelle la production de riz. Ils ont également souligné la nécessité d'identifier les bonnes pratiques, de développer et d'utiliser les capacités, d'établir des partenariats, de mobiliser des fonds, de suivre les résultats d'une manière traçable, de gérer la connaissance et de renforcer la coopération Sud-Sud.

Le programme a inclus des présentations et des discussions portant sur les sujets suivants.

1. Progrès réalisés dans le cadre de Stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR)

Chaque représentant pays a fait un bref exposé sur les progrès accomplis depuis la troisième Assemblée générale (Arusha, Tanzanie, mai 2010) dans la formulation et l'opérationnalisation de leurs SNDR respectives conformément aux sessions 3 et 4. L'Assemblée a notamment pris acte du lancement des SNDR du Bénin, du Burkina Faso, de l'Ethiopie, du Rwanda, du Togo et de la Zambie. En plus, les participants ont exhorté les pays qui n'ont pas encore finalisé les premières versions de leur SNDR à poursuivre les efforts et ont à cet effet plaidé pour un appui continu des partenaires au développement. Parallèlement, de nombreux pays du premier groupe et certains pays du second groupe ont déjà atteint la phase d'identification des interventions prioritaires, fondée sur l'analyse systématique des disparités, et les ont élaborées sous forme de notes conceptuelles.

Alors qu'on notait en général des progrès satisfaisants, l'Assemblée a trouvé que la qualité de la mise en œuvre des SNDR doit encore être améliorée ; ce qui inclue l'alignement des SNDR aux cadres PDDAA des pays respectifs. Tout aussi important, l'Assemblée a trouvé que l'implication des « champions » dans les Task Forces serait extrêmement cruciale pour le succès de l'opérationnalisation de leurs interventions prioritaires.

***Recommandation 1 :** Par rapport à leurs secteurs riz nationaux, les Task Forces SNDR devront régulièrement mettre à jour l'analyse des écarts (disparités) et les interventions prioritaires. Ainsi, elles amélioreront la qualité et la fiabilité de leurs travaux, y compris la réalisation d'un meilleur alignement avec les processus menés par les pays tels que le PDDAA et d'autres cadres pertinents à travers une participation plus diversifiée et équilibrée des acteurs clés, y compris les autres ministères non agricoles et le secteur privé.*

***Recommandation 2 :** En vue d'assurer la durabilité du processus des SNDR, les Task Forces SNDR sont exhortées à mobiliser des ressources supplémentaires en complément de celles fournies par le Secrétariat de la CARD pour les activités relatives à la mise en œuvre des SNDR à travers par exemple, la sécurisation de l'apport du budget de l'Etat et la création de liens avec d'autres processus nationaux pertinents .*

***Recommandation 3 :** Comme étape cruciale pour s'assurer du succès de la mise en œuvre des SNDR, les Task Forces SNDR continueront l'opérationnalisation des interventions prioritaires identifiées. Cela impliquera une participation plus importante des « champions » et l'identification de mesures incitatives pour sécuriser leur appui. Dans ces domaines, le Secrétariat de la CARD apportera un appui approprié aux Task Forces.*

***Recommandation 4 :** Les Task Forces SNDR qui n'ont pas encore finalisé la première version de leurs SNDR devront continuer à se focaliser sur cet aspect avec la collaboration des membres du Comité de pilotage mobilisant les institutions locales pour leur fournir le cas échéant un appui technique.*

2. Etat de l'assistance des partenaires au développement en matière de riziculture

Une revue de l'assistance des membres du Comité de pilotage a été présentée par le Secrétariat et certains membres ont donné de plus amples détails. L'Assemblée a noté avec satisfaction la tendance à la hausse de la production rizicole observée aux cours des trois dernières années dans les pays de la CARD. Les participants ont également félicité l'appui des membres du Comité de pilotage et d'autres partenaires par rapport non seulement au développement de la riziculture mais aussi au renforcement des fonctions du secteur agricole ; ce qui constitue la base essentielle de soutien équilibré des segments du secteur riz. Cependant, l'impression qui se dégage est que davantage d'efforts et d'assistance

devraient être nécessaires pour atteindre aussi bien l'objectif de l'initiative que de procéder à la définition des cibles quantitatives et qualitatives des indicateurs des processus et des résultats (intrants, extrants, résultats) qui devraient être faits en harmonisation avec les systèmes pertinents de S&E des pays et agences.

***Recommandation 5 :** Le Secrétariat de la CARD devrait avec les membres du Comité de pilotage assurer le suivi de la revue et de la formulation de propositions sur les moyens efficaces de traçabilité des processus et des résultats en tant qu'outil d'orientation des délibérations du Comité de pilotage et d'aide au renforcement au niveau national de l'appui des partenaires à l'initiative CARD.*

3. Les efforts de la Coalition pour faire avancer la coopération Sud-Sud

Les pays de la coopération Sud-Sud – Egypte, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Vietnam – ont fait au cours de la session 6 des présentations sur leurs capacités humaines et en infrastructures liées à la recherche et à la vulgarisation rizicoles, de même que sur leurs activités récentes en matière de développement des capacités en Afrique subsaharienne. La présentation de la FAO qui a suivi a mis en évidence son plan de coopération Sud-Sud. De plus, dans le cadre du suivi des recommandations de la dernière Assemblée générale, le FARA a présenté un plan pour la création d'une plateforme commune en vue de la facilitation et de l'accélération des échanges Sud-Sud. La phase pilote de cette initiative serait financée par le FIDA et exécutée par AfricaRice et IRRI.

***Recommandation 6 :** Les pays de la CARD concernés confirmeront leur intérêt d'adhérer à la plateforme de coopération Sud-Sud et leurs domaines prioritaires comme base en vue de finaliser le programme de travail relatif au projet financé par le FIDA. Les pays de la coopération Sud-Sud vont davantage développer l'information sur les structures et ressources humaines disponibles relatives à la recherche et à la vulgarisation rizicoles, aux activités post-récolte et aux autres segments pertinents de la chaîne de valeur du riz.*

***Recommandation 7 :** FARA, AfricaRice et IRRI vont collaborer pour créer la plateforme en vue d'un échange Sud-Sud renforcé, y compris les liens avec les initiatives et programmes Sud-Sud pertinents. Les membres du Comité de pilotage fourniront l'information sur leurs initiatives de coopération Sud-Sud en cours ou planifiées et feront des suggestions sur les opportunités dont peut bénéficier la plateforme ci-dessous mentionnée.*

4. Les efforts de la Coalition pour développer le secteur privé

La Coalition, prenant connaissance du rôle significatif joué par le secteur privé dans le développement du riz en Afrique, a entrepris de prendre en charge dans son réseau les

différentes catégories de secteur privé.

Dans le domaine de la mécanisation, plusieurs événements ont été conduits avec notamment un accent sur la création d'un environnement propice pour les acteurs privés de la chaîne de valeurs. Sur la base des progrès enregistrés au niveau de la session 7 du programme, La réunion a marqué son accord pour poursuivre cet effort en souhaitant voir au cours du prochain circuit annuel de mise en œuvre des SNDR, Quelques Task Forces travailler sur les recommandations relatives aux politiques et cela avec la pleine participation des acteurs clés du pays.

***Recommandation 8 :** Les Task Forces SNDR concernées feront le suivi de la recommandation sur la mécanisation dans le contexte des processus pertinents en cours dans le pays. Les membres du comité de pilotage les mieux placés apporteront une assistance technique au processus tandis que d'autres exploreront les opportunités de plaidoyers dans les instances les plus élevées. Le Secrétariat de la CARD apportera une assistance financière et technique pour l'organisation de réunions au niveau pays / régionales.*

En outre, la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMAOC), institution leader pour la mise en œuvre du Pilier Deux du PDDAA, a partagé ses efforts d'étendre l'accès au marché des produits agricoles de l'Afrique, notamment par le relèvement des capacités des entrepreneurs privés, y compris les producteurs commerciaux et les petits producteurs (cf. session 7). La réunion reconnaissant l'objectif commun de la Coalition et de la CMAOC par rapport à l'accès au marché, a donc estimé que la collaboration entre les deux parties est à poursuivre dans un sens qui serait mutuellement avantageux.

***Recommandation 9 :** Le Secrétariat de la CARD communiquera avec la CMAOC et explorera toutes les modalités d'assistance des Task Forces intéressées à aborder dans leurs programmes la question relative à l'accès au marché.*

5. Accélération des efforts de renforcement des capacités

Au cours de la session 5, l'Assemblée a été informée de l'état des activités de renforcement des capacités menées par le Comité de pilotage des organisations membres. Alors que l'Assemblée appréciait les interventions faites de même que celles déjà planifiées, elle restait néanmoins préoccupée par le fait qu'elles n'étaient pas suffisantes et demandaient davantage d'efforts concertés en vue d'atteindre la masse critique ciblée par la seconde Assemblée générale de la CARD de juin 2009. A cet égard, au cours de la session 7, AfricaRice a fait une mise à jour relative au Partenariat Mondial sur la Science Rizicole (GRiSP) et a exprimé ses attentes par rapport à la Coalition qui en tant qu'unique forum des institutions de recherche et de développement serait à même de jouer des rôles plus fédérateurs en vue de faciliter les interventions en matière de renforcement des capacités.

Recommandation 10 : les membres du comité de pilotage discuteront des voies et moyens d'accélérer le renforcement des capacités.

6. Conclusions

En général, l'Assemblée a conclu que les recommandations formulées lors de la session précédente en Tanzanie avaient été suivies de façon satisfaisante. En particulier, l'appui de la Coalition pour la mise en œuvre des SNDR a permis de renforcer les capacités et l'appropriation des acteurs clés du gouvernement évoluant dans le secteur du développement rizicole. En outre, l'Assemblée a exhorté la Coalition à élargir et renforcer les réseaux parmi les partenaires au développement, les partenaires de la coopération Sud-Sud, et plus important, le secteur privé, en vue de réaliser le développement du secteur rizicole de façon plus efficiente et durable.

7. Divers

La septième réunion du Comité de pilotage de la CARD se tiendra en mi-2012 et la prochaine Assemblée générale aura lieu au début de l'année 2013. Les lieux où se dérouleront ces événements n'ont pas encore été déterminés.

(Annexe) liste des pays et agences participants

Gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne

République du Bénin

Burkina Faso

République du Cameroun

République de Côte d'Ivoire

République fédérale démocratique d'Ethiopie

République de Gambie

République du Ghana

République de Guinée

République du Ghana

République de Madagascar

République du Mali

République du Mozambique

République fédérale du Nigeria

République du Rwanda

République du Sénégal

République de Sierra Leone

République unie de Tanzanie

République togolaise

République d'Ouganda

République de Zambie

Gouvernements des pays hors ASS

République arabe d'Egypte

République d'Indonésie

Malaisie

République des Philippines

Royaume de Thaïlande

République socialiste du Viêt Nam

Partenaires au développement

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

BRAC

Conférence des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (CMA/AOC)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Forum de recherche agricole en Afrique (FARA)

Institut des études de développement (IDS), Université de Sussex

Centre international de développement des engrais (IFDC)

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Institut international de recherche sur le riz (IRRI)

Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Centre international japonais de recherche pour les sciences agricole (JIRCAS)

Agence coréenne de coopération internationale (KOICA)

Institut national diplômant pour les études politiques (GRIPS)

Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA)

Sasakawa association Afrique

Banque mondiale

Programme alimentaire mondial (PAM)